

**ARRETE MUNICIPAL N°12881 DU 10 FEVRIER 2023**

Le Maire de Larmor-Plage,

**OBJET :**

LIVRAISON

18 rue Leroy-Quéret

Lundi 13 février 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par M.HUPIN C., N°05 rue de Parmentier – 56100 – LORIENT,

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique, et pour permettre la livraison de matériaux, il importe d'autoriser le stationnement sur la chaussée devant l'adresse citée,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : Lundi 13 février 2023 de 14h00 à 16h00, un camion de livraison de matériaux est autorisé exceptionnellement à stationner sur le trottoir et à empiéter sur la chaussée, devant le N°18 rue Leroy-Quéret. Le demandeur s'assurera du bon déroulement de l'opération et de sa mise en sécurité.

**ARTICLE 2** : L'entreprise se chargera également de mettre en place un périmètre de sécurité.

**ARTICLE 3** : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à mettre une signalétique adéquate.

**ARTICLE 4** : Madame la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Monsieur le Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

